

Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Consultation prébudgétaire en vue du budget de 2017

Présenté par :

Ungad Chadda

Président, Formation de capital, Marchés boursiers

Bourse de Toronto

Le 5 août 2016

Résumé

La Bourse de Toronto est heureuse de recommander des mesures qui visent directement à aider les entreprises et les entrepreneurs du Canada à innover, à croître et à se mettre à l'échelle, tout en contribuant à une croissance économique de qualité et à l'amélioration de la capacité d'innovation de notre pays.

En premier lieu, nous recommandons que le programme des actions accréditatives cible les secteurs de l'industrie qui définiront l'économie du savoir du Canada. Le programme des actions accréditatives est une heureuse innovation financière canadienne dont la preuve peut être faite qu'elle a soutenu la croissance de l'industrie canadienne des ressources naturelles depuis sa consécration dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* en 1950. Le gouvernement fédéral a maintenant l'occasion de répéter le succès de ce programme dans d'autres grappes stratégiques qui représentent l'économie de l'innovation.

En second lieu, nous recommandons que le programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) uniformise les règles du jeu entre les sociétés ouvertes en démarrage et les sociétés privées de taille comparable qui ont atteint le même stade de développement. Si une société florissante lance un PAPE sur un marché de capital de risque canadien, son crédit d'impôt à l'investissement en vertu de la RS&DE tombe de 35 à 15 % et n'est plus remboursable. Le programme de la RS&DE est déjà assorti d'un seuil approprié qui tient compte de la taille et du stade de maturité financière du demandeur. Nous sommes convaincus que le nouveau critère d'admissibilité selon lequel une société doit être privée pour avoir accès à tous les avantages de la RS&DE est non seulement redondant, mais encore qu'il va à l'encontre de l'objectif de politique publique du programme même.

Les mesures proposées dans notre mémoire sont susceptibles d'imprimer leur élan aux entreprises émergentes, de créer des emplois de qualité au Canada, d'accroître la vigueur des marchés financiers du Canada, et d'aider nos entrepreneurs à commercialiser leurs découvertes et technologies importantes. Ensemble, nous pouvons améliorer le succès commercial du Canada pour aider notre pays à opposer une concurrence plus efficace dans la course aux avantages offerts dans le monde.

Introduction

La Bourse de Toronto (TSX) et la Bourse de croissance TSX (TSXV) sont heureuses de présenter leurs recommandations au Comité permanent des finances de la Chambre des communes avant le budget fédéral de 2017. Nous apprécions le travail que font le Comité et les députés pour chercher de nouveaux moyens de renforcer l'économie canadienne. Nous saluons l'engagement du gouvernement fédéral de formuler une stratégie nationale de l'innovation et un budget fédéral qui s'attachera à l'innovation, à la productivité et à la compétitivité comme importants blocs de construction d'une économie solide et diversifiée qui stimulera la croissance et la création d'emplois.

Principales bourses canadiennes, la TSX et la TSXV se veulent les moteurs de la création d'une économie de l'innovation. Les marchés financiers du Canada revêtent une importance primordiale pour aider les sociétés et les entrepreneurs émergents, tant au stade du démarrage que pendant leur développement, et plus tard dans la chaîne de financement lorsqu'ils arrivent au stade de la commercialisation et se mettent à l'échelle pour finir par devenir des chefs de file mondiaux dans leur industrie. Le succès et le dynamisme de nos marchés financiers font partie intégrante de l'articulation des efforts du gouvernement sur l'économie de l'innovation. En effet, les sociétés qui recourent au capital de croissance public pour commercialiser des idées innovatrices produisent des retombées directes sur le développement économique, la productivité et l'emploi au Canada.

Les recommandations qui suivent présentent des mesures qui, à notre avis, aideraient les entreprises et les entrepreneurs du Canada à innover, à prendre de l'expansion et à prospérer, tout en contribuant à une croissance économique de qualité et à l'amélioration de notre capacité d'innover.

Recommandation 1

Appliquer le programme des actions accréditatives aux secteurs de la technologie et de l'innovation

Les actions accréditatives sont une heureuse innovation financière canadienne qui a été inscrite dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* il y a plus de 60 ans et qui s'est révélée un moyen efficace d'aider à stimuler la croissance des sociétés de ressources canadiennes. Le gouvernement fédéral a aujourd'hui la possibilité de répéter le succès du programme des actions accréditatives dans de nouvelles grappes stratégiques qui définiront l'économie du savoir du Canada. Il contribuera ainsi à propulser la croissance et à stimuler du nouveau financement pour la commercialisation des découvertes dans le secteur de la technologie et de l'innovation, qui est formé des secteurs de la technologie, des technologies propres et des sciences de la vie.

Là où la preuve a été faite que le développement de l'industrie des ressources naturelles du Canada a profité du programme visionnaire et innovateur des actions accréditatives pour favoriser la formation de capital pour l'exploration pétrolière et gazière et l'exploration minière, les programmes budgétaires pour promouvoir la formation de capital pour la commercialisation d'investissements substantiels dans la recherche-développement dans les secteurs de la technologie et de l'innovation ont tendance à ne pas atteindre le but visé.

Nous recommandons de cibler le programme des actions accréditatives sur les secteurs de l'industrie qui représentent la « nouvelle économie » – en particulier, les secteurs de la technologie, les technologies propres et les sciences de la vie.

Le Canada aura un prix social et financier à payer si nous ne refermons pas l'écart mesurable entre l'excellente recherche canadienne dans ces domaines et la commercialisation des fruits de cette recherche. Étendre le programme des actions accréditatives aux secteurs de l'économie de l'innovation est compatible avec le programme d'innovation que le gouvernement fédéral a annoncé dans le budget de 2016 et s'harmonise avec les déclarations faites dans ce budget, selon lesquelles, de nos jours, « *la politique budgétaire représente le levier stratégique à employer pour soutenir la croissance*

à long terme » et « le gouvernement croit fortement que la meilleure façon d'accroître la prospérité pour un plus grand nombre de Canadiens est d'investir dans l'économie d'aujourd'hui ».

Il y a des parallèles structurels entre les secteurs des ressources et de l'innovation :

- Risque/rendement élevé;
- Nécessité d'importantes dépenses au démarrage;
- Longs délais entre les dépenses et les revenus;
- Dépenses qui ne sont, dans bien des cas, jamais compensées par les revenus aux fins de l'impôt.

Les actions accréditives permettent l'utilisation des dépenses admissibles par ceux qui assument le risque économique des dépenses – les actionnaires qui fournissent le capital. De la même façon que les actions accréditives ont soutenu le secteur des ressources, en particulier le secteur minier, une incitation semblable dans le secteur de la technologie et de l'innovation peut être un important facteur de stimulation pour permettre la commercialisation d'activités que rendent possibles les dépenses admissibles en vertu du programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE).

Comme le secteur des ressources, l'innovation est affaire de découverte et de commercialisation, dont le succès passe par un investissement calculé considérable. Un marché où il y a du capital de risque accessible attirera les innovateurs, les entrepreneurs et les investisseurs et créera une grappe qui se perpétue et qui est continuellement regarnie de nouveaux talents et d'un capital intellectuel. Nous avons une occasion sans pareille de tirer parti de la vigueur des marchés financiers de classe mondiale du Canada et de notre recherche scientifique, qui nous met parmi les chefs de file mondiaux en étendant un programme existant qui n'a plus de preuves à faire. En appliquant les avantages du programme des actions accréditives, le gouvernement pourrait faciliter et attirer de nouveaux capitaux de croissance dans le secteur de la technologie et de l'innovation, ce qui est beaucoup plus efficace que le financement gouvernemental direct, tout en générant de l'activité d'investissement pour les économies locales à l'échelle du Canada.

Recommandation 2

Uniformiser les règles du jeu pour les PME canadiennes au titre de la RS&DE

Les petites et moyennes entreprises du Canada opérant dans le secteur de la technologie et de l'innovation ont besoin de nouvelles sources de financement pour prendre de l'expansion si elles veulent finir par atteindre les stades de la commercialisation et de la mise à l'échelle.

Aujourd'hui, un grand nombre de sociétés canadiennes en démarrage dans le domaine de la technologie et de l'innovation sont confrontées au choix à faire entre recourir au capital en inscrivant leurs actions en bourse, ou demeurer des sociétés privées pour rester admissibles à d'importants avantages financiers offerts par le crédit d'impôt remboursable amélioré dans le cadre du programme de la RS&DE. Nous croyons que rien n'empêche la coexistence de ces options.

Nous recommandons de maintenir notre critère de taille dans le programme de la RS&DE, mais d'abolir le critère de société canadienne, pour avoir accès à tous les avantages du programme.

Selon les critères d'admissibilité actuels au RS&DE, les entrepreneurs canadiens et les jeunes sociétés sont attirés par des sources privées de financement, comme le capital de risque et le capital-investissement, qui leur permettent de conserver l'accès à tous les avantages offerts par le programme de la RS&DE (le crédit d'impôt amélioré et remboursable de 35 %). Cependant, dès lors qu'une entreprise devient société ouverte, le crédit d'impôt à l'investissement (CIT) tombe de 35 à

15 % et n'est plus remboursable – cela vaut pour *toutes* les sociétés ouvertes, quelle que soit leur taille ou leur trésorerie.

Cependant, les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) et les sociétés inscrites à la TSXV, le marché public canadien du capital de risque, se ressemblent souvent pour ce qui est du stade du développement, de la taille et de la valeur. Les critères d'admissibilité de la RS&DE fixent déjà un seuil qui tient compte de la taille et du stade de maturité financière du demandeur. C'est un seuil limite d'inclusion qui, s'il est dépassé, disqualifie le demandeur. Cela dit, nous croyons que le critère supplémentaire d'admissibilité exigeant que la société soit une SPCC pour avoir accès au CIT remboursable bonifié est non seulement redondant, mais va à l'encontre de l'objectif de politique publique du programme même de la RS&DE.

Plus de 275 sociétés de technologie et d'innovation sont inscrites à la TSXV, dont un grand nombre sont en plein essor – la vaste majorité d'entre elles ont moins de 1 million de dollars de revenus. Ces jeunes sociétés n'en développent pas moins des technologies innovatrices prometteuses, et le financement assuré par la RS&DE est souvent une source cruciale de fonds d'exploitation. Nous croyons que de plus nombreux entrepreneurs songeraient à porter leur idée ou leur entreprise à de nouveaux sommets si le lancement d'un PAPE n'avait pas de conséquences négatives sur leur statut de RS&DE.

En outre, l'extension des avantages de la RS&DE aux petites et jeunes sociétés de technologie et d'innovation inscrites en bourse au Canada les aiderait à poursuivre leur croissance chez elles et à élargir la base des entreprises canadiennes. Dans bien des cas, les sociétés financées par capital de risque ou capital-investissement qui restent privées pour profiter de tous les avantages de la RS&DE finissent par passer aux mains de grandes entreprises à l'étranger. À l'inverse, en offrant tous les avantages de la RS&DE aux jeunes sociétés ouvertes selon les mêmes conditions qu'aux SPCC de même taille, le programme servirait les sociétés mêmes qu'il a pour rôle d'aider. Cela donnerait aussi de nouvelles incitations à recourir au capital de croissance public au Canada pour positionner ces sociétés pour une nouvelle expansion au-delà du démarrage et de la commercialisation initiale.

Conclusion

Les mesures proposées dans notre mémoire ont la capacité d'imprimer leur élan aux entreprises émergentes, de créer des emplois de qualité au Canada, d'accroître la vigueur des marchés financiers du Canada, et d'aider les entrepreneurs à commercialiser d'importantes découvertes et technologies dans les secteurs qui définiront l'économie du savoir postindustrielle. Les politiques publiques qui favorisent l'investissement dans l'entrepreneuriat et l'innovation et les font progresser amélioreront le succès commercial du Canada, et aideront le Canada à opposer une concurrence plus efficace dans la course aux avantages offerts dans le monde.

La TSX et la TSXV sont résolues à aider les entreprises canadiennes à réussir leur passage du stade du démarrage à celui de la mise à l'échelle et de la multinationale. En fin de compte, les marchés financiers du Canada jouent un rôle intrinsèque et crucial dans le succès et la compétitivité et la prospérité futures du Canada. Encourager l'investissement dans les idées et favoriser un environnement où les idées peuvent se développer et être commercialisées est au cœur de toute économie croissante.

Nous apprécions l'étude de notre mémoire et recevrons avec plaisir toutes les questions des membres du Comité. Nous serions heureux également de comparaître devant votre Comité à l'occasion de ses audiences prébudgétaires en septembre.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Ungad Chadda
Président, Formation de capital, Marchés financiers
Bourse de Toronto